

## Compte rendu de la réunion de la Commission Développement du Finistère Concarneau – le 27 février 2025

Présents : Jean Luc Le Fur (CDV29), Patrick Quideau (CDV29), Jean Philippe Le Flem (Ligue Bzh), Nicolas Stéphant (CVL Aber Wrac'h), Olivier Latin (CNM/CDV29), Olivier Le Gouic (SNRK/CDV29), Pierre Gosselin (SNRK), Yvan Tanquerel (CNL), Mathieu Le Moual (NPI), Jean Daniel Derrien Le Faucheur (BBN), Yann Trolley (NPB), Jean Claude Menou (SRC), Jean Yves Maillard (Cardinale Sud), Gwennohé Merrer (Carantec Nautisme), Soizic Massot (Sextant Centrale), Lukaz Sounn (Département Finistère), Xavier Obélianne (Concarneau Voile), Jean Marie Balcon (Plouguerneau), Denis Poulélaouen (CN Douarnenez), Nicolas Roux (CN Ste Marine), Corentin Bretagne (CN Crozon), Pauline Weulense (CN Crozon), Yann Lépine (CN Crozon), Naoy David (SR Térénez), Joran Le Bars (Sextant Centrale)

### 1. Point sur la formation : Jean Philippe Le Flem (Directeur Ligue de Bretagne de Voile)

#### CQPIV :

- Déclaration à la DREETS : plusieurs structure rencontre des problèmes pour déclarer leur formation à la DREETS
- Jean Philippe souhaite que ce soit la FFVoile qui traite cette déclaration à la DREETS
- 320 CQPIV de formés en Bretagne en 2024
- Convention entre la Ligue et l'Université de Rennes 1 pour faire passer un CQPIV aux étudiants de Licence Staps

#### Autres formations :

- Formations mécanique et sport santé annulées car pas assez d'inscrits
- Pas assez de communication vers les clubs
- Le sport santé est une activité à potentiel : permet de capter de nouveaux adhérents  
Les médecins des maisons sport santé orientent les patients vers les structures labélisées.  
Prévoir des journées de sensibilisation au sport santé pour mieux communiquer dans les clubs sur cette formation intéressante.
- Développer une activité « Sport Santé » peut permettre également d'intéresser nos élus à nos activités en répondant à leurs problématiques
- Il faut travailler sur des problématiques communes afin de mettre en place des réponses collectives.
- Le vieillissement de la population du littoral est une problématique commune.

#### Frein à la formation :

- Le cout des formations est important
- Quand on a plusieurs salariés l'enveloppe AFDAS est vite épuisée

#### Contact Ligue :

- Adresse mail unique : [formation@voile-bretagne.bzh](mailto:formation@voile-bretagne.bzh)
- Pour répondre à toutes les questions formations

### 2. Présentation des aides départementales : Lukaz Sounn (Chargé de mission Sport et Nautisme – Département du Finistère)

Toutes les aides sont consultables sur le site du Département : <https://www.finistere.fr/aides-et-services/sport/>

#### Aide à l'acquisition de matériel nautique :

- Aide tous les 2 ans
- Plafond de 10 000€ TTC pour les associations et HT pour les collectivités
- Financement à 20% du montant total du projet

- Cette aide concerne le matériel nautique : supports nautiques (catamaran, planche...), bateau de sécurité, moteurs, mises à l'eau  
Il n'y a pas d'obligation de supports complets : coques, voiles, flotteurs sont subventionnés
- Elle concerne également les équipements : combinaisons, gilets de sauvetage, casques, VHF...
- Le matériel d'occasion n'est pas concerné par cette aide
- 2 sessions d'examen par an : mai et novembre
- **Attention** : les investissements ne doivent pas être fait avant le dépôt des demandes !  
Lorsque le dossier est déposé les achats peuvent être effectués.

#### **Aide directe aux clubs :**

- 5 € par adhérents pour aider sur la pratique annuelle
- Les adhérents de l'été ne passent pas
- Aujourd'hui l'aide en voile est basée sur le nombre de licences annuelles
- Le CDV29 va certifier une liste des adhérents pratiquant à l'année dans les clubs
- Cette aide ne concerne que les associations

#### **Aide sur le matériel pour les athlètes de haut niveau**

**Des aides sur des projets portant sur l'accueil des personnes en situation d'handicap (Echo 90...) peut être étudié à discrétion et avoir des subventionnements différents.**

#### **Aide sur l'organisation de manifestations sportives :**

- Aide à l'organisation de grands événements portés par les clubs
- Les régates promotionnelles et conviviales sont également subventionnées
- 10% du budget prévisionnel

Il est nécessaire que le CDV29 fasse un diagnostic des activités des clubs afin de faire remonter aux élus départementaux la réalité du terrain : faire un véritable état des lieux.

### **3. Echange sur la décarbonation de l'enseignement de nos activités – Retour d'expérience d'Olivier Sanz (Directeur Adjoint des Glénans) sur l'encadrement au sein des Glénans**

- Présentation du contexte de l'encadrement sur support à l'école de voile des Glénans (cf doc joint)
- Le public scolaire : collège pour 5 jours sur site (beaucoup de collèges du territoire)
- BSC : bénévoles sous convention qui sont formés au CQPIV
- Taux d'encadrement : 1 moniteur pour 7 stagiaire
- Le système fonctionne avec 1 surveillance continue du plan d'eau : 200 embarcations sur l'eau en saison
- A partir de 10 noeuds de vent : 5 bateaux de sécu en permanence sur l'eau
- Chaque vigie est équipé d'un système de pavillonnerie (cf DSI ci-joint)
- Les bateaux de sécus et vigies sont équipés de VHF
- Les moniteurs sur support ne sont pas équipés de VHF (corne de brume et ciseau à bord)
- A partir de 10 noeuds de vent les casques sont obligatoires pour les jeunes et fortement préconisés pour les adultes.
- Les cours de Wingfoil sont équipés de communication à distance et l'encadrement se fait en bateau à moteur : 1 encadrant pour 5 stagiaires

La Wing représente 20% de la consommation annuelle d'essence

- Les encadrants bénévoles des Glénans viennent pour encadrer sur supports. Sinon ils ne viennent pas.
- Dans les formations CQP/IV il y a un gros travail sur l'autonomie de l'encadrant
- Encadrement de la voile scolaire sur support :
  - o 1 encadrant pour 7 stagiaires
  - o 3 personnes par bateau
  - o Alternance entre la pratique voile et environnement marin (1/2 classe sur l'eau à chaque fois)
  - o 3 encadrant pour 1 classe (2 encadrants nautiques + 1 milieu marin)
- L'encadrement sur support est dans la culture de l'encadrant (culture de marin)
- Les encadrants aux Glénans viennent pour naviguer et non pour être moniteur de voile

Le CDV29 doit faire remonter les bonnes pratiques de chaque club du territoire.

#### **4. Comment valoriser les Centre Nautique du Finistère sur leur territoire : présentation d'un outil permettant de quantifier les interventions des structures pour la sécurisation des plans d'eau.**

- Le CDV29 souhaite valoriser le travail des clubs sur la sécurisation de leur plan d'eau
- Pour recenser l'ensemble des interventions de sauvetage le CDV29 propose un formulaire en ligne : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScxZ4uKfdAhx6UWjle\\_emU4DxeGHL7pfDplAB1pb\\_trsJRKOg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScxZ4uKfdAhx6UWjle_emU4DxeGHL7pfDplAB1pb_trsJRKOg/viewform)
- Cela permettra d'avoir à terme un véritable diagnostic
- Le SNOSAN (Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques) est un observatoire interministériel qui répond à la volonté de mieux connaître les caractéristiques des accidents relatifs à la plaisance et aux activités nautiques récréatives et sportives en eaux françaises.  
  
Cet organisme est très intéressé par notre projet et peut nous aider à établir le formulaire et peut dans un second temps faire remonter nos informations auprès des instances.
- La crainte de certains clubs est de froisser les autres acteurs (SNSM, pompiers...).
- A contrario le SNOSAN trouve complémentaire le fait de valoriser les actions de sauvetage des écoles de voile.
- Les clubs que le désirent peuvent également récolter ses données dans un tableau selon le modèle ci-joint.

**5. Quelle est la valeur ajoutée de la Voile scolaire : comment pouvons-nous améliorer le taux de conversion entre la pratique scolaire et la pratique sportive ? Comment améliorer sa visibilité auprès de sa commune ?**

- Il est nécessaire d'avoir un diagnostic de l'activité de voile scolaire sur le département du Finistère  
Comment peut-on améliorer le taux de conversion vers une pratique annuelle ?  
Comment peut-on valoriser notre activité auprès de la commune ou la Communauté de communes ?
- Quelles actions pouvons-nous mettre en place ?  
Exemple : regrouper sur un évènement à l'échelle départementale « challenge scolaire » les élèves ayant suivi un cycle de voile scolaire
- En pays d'Iroise la collectivité finance largement la voile scolaire : le but est que la totalité des élèves du territoire en cycle 3 pratiquent une activité nautique dans le cadre scolaire.  
Pour mieux accompagner les élèves à l'issue de leur pratique un livret a été créé en partenariat avec le parc marin : [le livret du jeune marin](#)  
Ce livret accompagne l'élève avant, pendant et après l'activité.  
Un projet de jeu de société est également en cours de réalisation.  
Ces actions ont pour finalité d'améliorer le taux de conversion.
- A Carantec Nautisme l'ensemble des écoles (privés et publics) se sont retrouvés en 2024 fin juin sur une journée Olympiade. La rencontre de l'ensemble des élèves sur une seule journée a été un succès. En parallèle un livret pédagogique a été créé pour donner du sens à l'activité.
- Le transport étant un frein au regroupement de l'ensemble des écoles du département sur un même site : il est peut-être préférable de se limiter dans un premier temps aux élèves volontaires ?
- Le regroupement peut aussi être fait dans les structures ou à l'échelle du bassin : semaine de la voile en juin !  
Le CDV29 communiquera sur les différents évènements mis en place sur le territoire.